



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E195313

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BORDEAUX 880 205 497

Siret : 880 205 497 00030

Code NACE : 8122Z

Numéro caisse de congés payés : 0096159

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10835241204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10835241204

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/05/2022

Raison sociale : P ET H TRAVAUX

PARC SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE LASERIS 1  
1 BATIMENT GHIBLI  
AVENUE DU MEDOC  
33114 LE BARP

Téléphone : 06 56 69 24 62

Fax :

Portable :

Site Internet : ph-travaux.fr/

E-mail : christopherhenry@ph-groupe.com

Responsabilité légale :

POULAIN THOMAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / P ET H GROUPE . PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	24/11/2022
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/05/2023
o Poêle ou insert bois	24/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/01/2024
o Ventilation mécanique	31/05/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.